

info **étiers**

La revue de la Chambre de métiers et de l'artisanat * Nouvelle-Calédonie

DOSSIER

Artisans, branchez-vous !

FICHE INFOS

La comptabilité,
votre outil de gestion

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Nord aussi recycle

SAVOIR-FAIRE

Tourneur sur bois
Plombier chauffagiste



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie



Depuis 35 ans,
l'expertise des hommes est irremplaçable.



Jeudi 15 heures : Yoan, O contrôle le déchargement du navire qui ravitaille la cimenterie Holcim à Nouméa.

Suspendu entre ciel et mer et dans le respect de l'environnement, le tapis roulant achemine le clinker de jour comme de nuit.

Holcim (Nouvelle-Calédonie) S.A.
Siège social : Baie de Numbo
BP 310 - 98845 Nouméa Cedex

Tél. (687) 24.32.90
Fax (687) 28.18.12
commercial-ncl@holcim.com



www.holcim.com

Sommaire

RÉTRO

4

ACTUS

5

FORMATION

Agenda

Mes salariés : mode d'emploi

10

DOSSIER

Artisans : branchez-vous !

12

FICHE INFOS

**La comptabilité,
votre outil de gestion**

20

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

22

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Nord aussi recycle

23

L'ARTISAN NUMÉRIQUE

24

À VOTRE SERVICE

26

TROIS QUESTIONS À...

27

VIE DE L'ARTISANAT

28

SAVOIR-FAIRE

**Érik Spinelli, tourneur sur bois
Maxime Vidal, plombier chauffagiste**

30

BON À SAVOIR

33

BOURSE DES ENTREPRISES

34

Nous contacter :

Chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Calédonie

10, avenue James Cook - BP 4186 - 98846 Nouméa Cedex
Tél. : 28 23 37 - Fax : 28 27 29 - courriel : cma@cma.nc
Internet : www.cma.nc

Antennes

Poindimié

Patrick Leblais
BP 155 - 98822
Tél. : 42 74 82
Fax : 42 74 11
poindimie@cma.nc

Koné

Soukaina Pesce
Belinda Mathelon
BP 641 - 98860
Tél. : 47 30 14
Fax : 47 30 17
kone@cma.nc

Koumac

Arielle Pindon
BP 127 - 98850
Tél. : 47 68 56
Fax : 47 63 64
koumac@cma.nc

La Foa

Christian Fuzivala
BP 56 - 98880
La Foa
Tél. : 46 52 86
Fax : 46 52 88
lafoa@cma.nc



Dans ma boîte à outils je veux... du numérique !

Informatique, téléphonie mobile, Internet... Les outils numériques sont incontournables pour développer votre activité. Ils simplifient l'organisation, font gagner du temps, et donc de l'argent. Ils sont d'autant plus utiles aux petites structures artisanales qu'ils permettent au chef d'entreprise de gagner en efficacité, en productivité, en crédibilité vis-à-vis de la clientèle. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont les précieux alliés de l'artisan. C'est une évidence. Pourtant, nombre d'entre vous hésitent encore à franchir le pas pour s'initier à l'informatique et Internet, pour s'équiper, pour se former à ces outils. C'est un constat. Afin de vous encourager à prendre le train du numérique, votre Chambre de métiers et de l'artisanat vous accompagne et propose des solutions simples, concrètes à la portée de tous, sans connaissance ou pratique préalable, adaptées aux contraintes des très petites entreprises. Chaque année, des centaines de professionnels sont sensibilisés aux avantages des TIC pour l'entreprise, suivent nos stages, informatisent leur gestion, ou créent leur site Internet. C'est un fait. Et vous ? Si vous passiez au numérique ? Les évolutions techniques actuelles, la concurrence accrue et l'élévation du niveau d'exigence de la clientèle, me disent que c'est une nécessité !

*Le premier Vice-Président
Daniel Viramoutoussamy*

« InfoMétiers » est une publication de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Calédonie - Tél. : 28 23 37 - Directeur de publication : Jean-Claude Merlet
Coordination : Laure Le Gall - Rédaction : Nelly Jutteau - Laure Le Gall
Maquette/Mise en page : Patricia Lauzes - Régie publicitaire : Alcatraz - 28 63 01
Impression : Artypo - Tirage : 11 000 exemplaires - ISSN : 1958 - 5411



Imprimé sur un papier
respectant la norme :
Forest Stewardship Council

KONÉ

1^{ère} formation Maître d'apprentissage



Huit maîtres d'apprentissage ont participé à la première formation organisée à Koné le 20 juin dernier. Dans le Nord, 20 maîtres d'apprentissage agréés forment 21 jeunes, âgés de 16 à 25 ans, dans des métiers aussi divers que l'électricité, la mécanique automobile, l'esthétique, la coiffure, la cuisine, la restauration, la pâtisserie, la boulangerie, la métallerie,

le carrelage et la menuiserie. Cette journée a été l'occasion d'échanger sur leurs pratiques, de disposer de méthodes et d'outils concrets pour optimiser l'accompagnement de leurs apprentis. La formation (gratuite pour tous les maîtres d'apprentissage au contrat) a permis des échanges très constructifs entre ces professionnels soucieux de devenir de meilleurs « tuteurs ».

Parlons argent !

Une vingtaine de chefs d'entreprises étaient présents le 8 juin dernier pour assister à la réunion « Entretien d'une bonne relation avec sa banque ». Animée par les conseillers de la CMA et deux responsables d'agence de la BCI, l'objectif était de donner aux artisans des clés pour établir une relation équilibrée avec leur banquier, et pour négocier avec lui. Sans langue de bois, avec un jeu de question-réponse vivant entre le public et les intervenants, cette réunion a permis de rappeler quelques principes essentiels à une relation banque-artisan constructive pour l'entreprise.

FORMATION

Transport routier de personnes

La formation des transporteurs routiers de personnes (TRP) est obligatoire pour obtenir l'autorisation d'exercer. La dernière en date s'est déroulée à Koné du 4 au 8 juillet dernier. Onze stagiaires ont été formés à la réglementation des transports (gestion du stress au volant, prévention incendie/alcool/cannabis et sécurité routière) et à la gestion d'entreprise (tenue simplifiée des comptes, bases comptables..), deux dimensions essentielles à l'exercice sécurisé de la profession.



Les artisans font des heureux !

123 heureux gagnants ont bénéficié d'un cadeau offert par les artisans dans le cadre de la Semaine de l'artisanat. Quatre d'entre eux ont gagné un billet d'avion pour deux à destination d'une ville du Pacifique. Tous les autres ont reçu un chèque cadeau d'une valeur de 5 000 F à valoir chez leurs artisans : coiffeur, mosaïste, graphiste, fleuriste, pâtissier, esthéticienne, fabricant de produits cosmétiques etc... Ce sont près de 5 000 bulletins de jeu qui ont été déposés dans les antennes, au siège de la CMA et auprès de nos partenaires. Une participation massive, aux quatre coins de la Calédonie, qui prouve l'intérêt des Calédoniens pour leur artisanat. Merci aux artisans qui ont joué le jeu, et bravo aux gagnants qui ont tiré le gros lot ! Liste des gagnants consultable sur www.semaine-artisanat.nc



Réunions déchets

Deux réunions d'information sur les déchets ont eu lieu à Koné et Poindimié. Douze professionnels de l'automobile ont pu ainsi bénéficier des explications de notre conseillère en développement durable, de l'éco-organisme Trecodec et de la province Nord. Des informations précieuses pour identifier les différents types de déchets que les garages génèrent et apporter des solutions pour améliorer leur gestion dans le respect de la réglementation et des bonnes pratiques. D'autres réunions sur ce sujet auront lieu prochainement à la Foa, Bourail et dans les îles. **Pour toutes informations et inscriptions, contactez Karine Lacroix au 28 23 37 ou par email : karine.lacroix@cma.nc**

ENTREPRISES

Comment vendre son entreprise ?

Transmettre votre entreprise, y avez-vous pensé ? Nos conseillers peuvent vous aiguiller ! Ils vous accompagnent dans toutes vos démarches pour aboutir à une transmission réussie.

- ➔ **Diagnostic d'entreprise** (état des lieux et préconisations à mettre en œuvre en vue de la vente)
- ➔ **Estimation du fonds artisanal**, conseils en gestion et outils concrets
- ➔ **Conseils pour la vente**
- ➔ **Dépôt d'annonces** (site Internet de la « Bourse Nationale d'Opportunités Artisanales », site Internet : www.cma.nc, revue InfoMétiers)
- ➔ **Mise en relation** avec des repreneurs et prise de contact

Tous les jours et sans rendez-vous, nos agents économique vous reçoivent à la Chambre de métiers et dans nos antennes. De plus, si vous souhaitez vous informer sur le thème de la Transmission d'entreprise, une conférence-débat sera organisée fin novembre au siège de la CMA-NC.

Plus d'informations au 28 23 37



De nouveaux locaux pour le CFE

Certains artisans soumis à la double immatriculation RM-RIDET (comme les métiers de la couture, de la boulangerie, de la boucherie etc... avec boutique) et les entreprises artisanales s'inscrivant sous statut de sociétés ont une nouvelle adresse à noter dans leur répertoire. Le Centre de formalités des entreprises de la CCI a intégré de nouveaux bureaux, situés désormais au 14 rue de Verdun à Nouméa.

RENDEZ-VOUS

Incontournable

Chaque année, le Centre de formation Lucien Mainguet organise une matinée-rencontre pour permettre aux familles d'apprentis et à leurs maîtres d'apprentissage de dialoguer avec le personnel administratif et enseignant du CFA. Une occasion privilégiée pour faire un point personnalisé de la situation du jeune en apprentissage à la fin du trimestre, mais aussi d'accéder à son environnement de formation : ateliers, cuisines ou salon de coiffure. Maîtres d'apprentissage nous vous invitons vivement à participer à cette matinée dont l'enjeu est de favoriser la réussite de nos jeunes.

Rendez-vous le samedi 20 août de 7h30 à 11h au CFA de Nouville.





RAPPEL

ARTISANS, êtes-vous à jour ?

Un changement d'adresse, de gérance, de téléphone, un agrandissement de vos locaux commerciaux, l'embauche d'un salarié : toutes ces modifications doivent être signalées dans les meilleurs délais à la Chambre de métiers et de l'artisanat. Pour ce faire, rendez-vous dans nos Centres de formalités des entreprises, qui actualisent les données qui vous concernent. Vous pouvez également demander une mise à jour par écrit (courrier, mail ou fax). Un bon réflexe pour rester en contact avec votre Chambre consulaire, continuer de recevoir votre InfoMétiers et des informations utiles pour le développement de votre activité.

Contactez votre antenne de la CMA à La Foa, Koné, Koumac et Poindimié.

À Nouméa, contactez Ghislaine Chambonnier

Tél. : 28 07 49 - Fax : 28 27 29

et ghislaine.chambonnier@cma.nc



FORMATION

Décrypter et répondre aux appels d'offres

Pour répondre efficacement aux demandes des collectivités et y voir plus clair dans la procédure complexe des marchés publics et de réponse aux appels d'offre, pour apprendre à lire un plan et savoir fixer le juste prix, inscrivez-vous aux prochaines sessions de formation prévues en août à Koumac.

Contact :

Arielle Pindon

Tél. : 47 68 56

et en octobre

à Poindimié,

contact :

Patrick Leblais

Tél. : 42 74 82



PRESSE

Communiquez sur votre actualité

Vous venez de créer ou de reprendre une entreprise, vous lancez un nouveau produit ou vous vous installez dans de nouveaux locaux ?

Faites-le savoir à la rédaction du magazine Votre Économie, le supplément économique mensuel des Nouvelles Calédoniennes, qui publiera peut-être votre actualité dans sa rubrique intitulée « Vie des entreprises ».

Contact : blandine.guillet@lnc.nc



Nouvelle-Calédonie Initiative

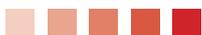
NCI dans le Nord !

Pour répondre à une demande croissante des porteurs de projet, Nouvelle-Calédonie Initiative, association d'aide à la création d'entreprises, vient de recruter un agent dédié à la Province Nord. Ce nouvel interlocuteur, Pascal Tjibaou, est installé dans l'antenne NCI de Koné, dans les nouveaux locaux de la CCI à Pont Blanc. Il a pour mission d'étudier les projets et de suivre les entreprises financées sur l'intégralité du territoire de la Province Nord. Il tiendra pour cela une permanence mensuelle sur chaque secteur (Grand Nord, Côte Est et Canala/Kouaoua) et restera disponible le reste du temps dans son bureau à Koné.

Pour contacter Pascal Tjibaou

Tél. : 42 68 25 - Mob : 81 84 09

Email : nord.nci@lagoon.nc





PUBLICATION

Rapport d'activité 2010 de la CMA

L'activité de la Chambre consulaire a été intense en 2010, tous services confondus. Dans nos Centres de formalités des entreprises, les immatriculations sont en hausse (+11 %), et représentent 2 513 inscriptions. Le solde entre immatriculations et radiations fait apparaître 947 nouvelles activités pour 2010. Après des chefs d'entreprises et porteurs de projet, l'action de nos conseillers se concrétise par près de 5 400 contacts : information, conseils et accompagnement, visites sur lieu de travail, permanences dans 15 communes. La proximité reste notre priorité. Côté formation, l'apprentissage affiche ses bons résultats avec 82 % de réussite aux examens pour nos jeunes. Un stage spécifiquement destiné aux maîtres d'apprentissage a vu le jour l'année dernière afin de les aider dans leurs responsabilités tutorales. La formation professionnelle adulte a donné lieu à 37 sessions en 2010. Avec 11 480 entreprises artisanales répertoriées, les enjeux sont de taille.



MARÉ ET OUVÉA

Carrefour des entreprises

Artisans de Maré et Ouvéa, pour tout savoir sur le financement de votre activité, rendez-vous au « Carrefour des entreprises », organisé par la Case de l'entreprise, en partenariat avec la province des îles Loyauté et les trois Chambres consulaires. Une mine d'informations vous attend dans les locaux de la province des Îles : le 3 août à Maré et le 23 août à Ouvéa.

socabois présente



bardage, isolation, étanchéité...
des solutions innovantes pour tous les besoins.



Soplutec

Écran pare-pluie pour parois verticales
Écran pare-pluie polypropylène résistant HPV, destiné aux maisons à ossature bois. Également disponible : **Sopreflex**, écran de sous-toiture bitumineux.



James Hardie

James Hardie, leader mondial des produits de façade en fibrociment : panneaux de façade, lissés ou texturés et tous les accessoires de mise en œuvre. Une gamme souple d'utilisation, durable, bon marché et respectueuse de l'environnement.



Termifilm

Solution complète anti-termites
Solution préventive ultra efficace : évite la remontée des termites par les sols et bloque les remontées d'humidité.



Monospace 35

Rouleau en laine de verre pour l'isolation des murs. **Monospace 35 Contact** : emballé d'un voile protecteur polypropylène pour une pose sans dérangements.



Therminov BI 10 et TRI 10
L'isolation mince aluminium + bulles qui remplace 20 cm de laine de verre. Classé M1.

SOCABOIS
Aménager, Décorer, Renover

Ducos - Anglo des rues Eiffel/Forest - Tél. : 25 00 60 - E-mail : vente@socabois.nc

AUTOMOBILE

Le « Défi de l'Environnement »

S'il existe des filières de collecte et de traitement des huiles lubrifiantes usagées, des pneumatiques, des véhicules hors d'usages et des piles et batteries, d'autres déchets comme les solvants, les peintures ou les aérosols, tout aussi dangereux, sont encore très mal gérés. La CMA lance donc « le Défi de l'Environnement ». Une opération collective qui vise à fédérer les professionnels volontaires des métiers de l'automobile et mutualiser leurs moyens, pour organiser la gestion de ces déchets toxiques en optimisant les coûts. Vous souhaitez participer à l'opération ?

Contactez Karine Lacroix au 28 23 37 ou par email : karine.lacroix@cma.nc



DÉCLARATION ICPE

Faire son dossier

Si vous êtes soumis à la déclaration ICPE (Installation classée pour la Protection de l'Environnement), deux solutions s'offrent à vous pour monter votre dossier : faire appel à un cabinet d'études qui s'occupera des démarches de A à Z, ou bien monter votre dossier vous-même, en vous adressant à notre conseiller en développement durable, qui pourra vous fournir une fiche explicative adaptée selon votre province d'origine. Vous avez ainsi le « mode d'emploi », pour élaborer votre dossier en conformité avec la réglementation et éviter ainsi les sanctions. Si vous avez besoin d'un accompagnement plus poussé, le conseiller en développement durable vous accompagne gratuitement : visite de votre entreprise pour établir un pré-diagnostic et estimation des investissements nécessaires à la mise en conformité.

Contact : Karine Lacroix au 28 23 37 et karine.lacroix@cma.nc



Les prochains évènements

→ 12^{ème} Salon de l'étudiant

Les 5 et 6 août à la Maison des artisans

→ La Foire de Bourail

Les 12, 13 et 14 août



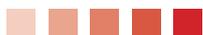
→ La Foire de Koumac

Les 23, 24 et 25 septembre



→ Salon Nautique

Du 29 septembre au 2 octobre à la Maison des artisans



EEC

GDF SUEZ

Publireportage

Quand RÉSILIER n'est pas METTRE HORS TENSION

Grâce à une vaste campagne lancée en mars 2010 à l'attention des professionnels, EEC groupe GDF Suez s'engage pour la prévention des risques électriques sur les chantiers. Désormais, toute personne en charge de travaux (particulier, promoteur, donneur d'ordre) devra être en possession d'une confirmation écrite de mise hors tension, délivrée par EEC. Une précaution plus que nécessaire pour garantir la sécurité et protéger la vie des opérateurs.



Face au constat d'accidents graves évités de justesse, EEC a décidé d'agir. En effet, des agents d'EEC interviennent parfois en urgence sur des chantiers, alors que des opérateurs commencent des travaux sans que le site soit hors tension. C'est donc souvent sans en avoir clairement conscience que le monde professionnel côtoie le danger électrique. Un danger contre lequel il est possible de se prémunir, notamment en clarifiant certains termes et en mettant en place de nouvelles procédures.

LA RÉSILIATION N'IMPLIQUE PAS LA MISE HORS TENSION

Voilà ce que plusieurs enquêtes menées auprès de la clientèle ont démontré : la confusion dans les termes de « résiliation » d'une part et de « mise hors tension » d'autre part. En effet, la résiliation consiste en la rupture de votre contrat d'abonnement électrique. Cependant, si l'alimentation est effectivement suspendue au coffret, le site reste toutefois raccordé au réseau public de distribution. Ainsi, une telle suspension de la fourniture électrique ne signifie absolument pas que l'ensemble du site soit bel et bien mis hors tension.

UN FORMULAIRE DE CONFIRMATION

Désormais, à chaque résiliation, un questionnaire est rempli de manière à en déterminer la cause précise. Qu'il s'agisse d'une vente, d'une réhabilitation, d'une démolition ou d'une rénovation, il vous faudra procéder à la demande de mise hors tension auprès du chargé de clientèle d'EEC. Les agents interviennent ensuite rapidement pour sécuriser l'ensemble du site. Une confirmation écrite vous sera alors envoyée (par mail, fax ou courrier postal) dans un délai maximum de 72 heures, seule garantie pour débiter des travaux en toute sécurité. À noter que le formulaire est en deux parties : l'une à conserver, l'autre à remettre à l'opérateur sur le terrain.

DES RISQUES SOUS-ESTIMÉS

Souvent négligés, les risques d'électrocution et d'électrisation sont pourtant omniprésents : avant même le début des travaux, pendant la phase de démolition ou en cours de chantier, lorsque des câbles EEC sont déplacés. Et Albert Haiko, responsable de la relève et en charge de cette campagne de sécurité, d'ajouter que « jusqu'à la fin du chantier, il y a un risque, notamment quand on veut couper un câble EEC qui n'est pas hors tension. Pouvant atteindre 400 volts, la décharge peut être fatale ». Il poursuit en rappelant qu'il est « strictement interdit d'intervenir sur des ouvrages EEC comme de déposer un coffret de comptage ».



Avant de démolir un bâtiment...



En cours de chantier, avant de manipuler un câble EEC...



En fin de chantier, avant de couper un câble EEC...

SENSIBILISER À DE NOUVEAUX RÉFLEXES

L'ensemble du personnel EEC a été formé à cette nouvelle procédure, depuis les agents d'accueil clientèle et de la plateforme téléphonique à ceux qui œuvrent sur le terrain. S'il faudra du temps pour que ce dispositif devienne familier et tende à s'instaurer comme norme, l'information doit cependant être relayée à toutes les équipes par les donneurs d'ordre. C'est pourquoi 300 lettres à ce sujet ont d'ores et déjà été adressées aux professionnels du secteur sur l'ensemble du territoire. Désormais, ayez le réflexe de vous assurer de la mise hors tension du site auprès de EEC, votre sécurité autant que votre vie en dépendent.

Nos formations s'adressent à un large public : artisans, conjoints d'artisan, salariés, chefs d'entreprise, personnes en insertion professionnelle... Les sessions se déroulent en général en soirée, à partir de 17 heures. Les prix indiqués sont pour les artisans. Se renseigner pour les autres publics (particulier, demandeur d'emploi etc...).

Agenda

* INFORMATIQUE

➔ Internet Explorer & Outlook Express

Personne connaissant le maniement d'un PC
29 août au 02 septembre > Nouméa
10 heures – 13 000 F

➔ Initiation informatique Word-Excel (niveau 1)

Pour les débutants qui veulent acquérir les techniques de base de l'informatique et découvrir ces deux programmes indispensables.

- Créer des documents simples : textes et tableaux
- Les ranger dans les dossiers
- Modifier et supprimer les documents

05 au 07 septembre > Koumac
21 heures – 10 000 F

12 au 22 septembre > Nouméa
16 heures – 18 000 F

➔ Perfectionnement informatique Word Excel

Personne souhaitant utiliser efficacement les fonctions basiques de Word et Excel
03 au 26 octobre > Nouméa
30 heures – 32 000 F

* DEVIS-FACTURE-GESTION

➔ Gestion d'entreprise > Logiciel EUREKA « Tenue de comptes »

Pour les conjoints d'artisans, créateurs d'entreprise, et chefs d'entreprise soumis au régime fiscal du forfait.

- Élaborer le compte de résultat et le bilan
- Analyser le compte de résultat : les soldes intermédiaires de gestion et la gestion prévisionnelle
- Analyser le bilan : les équilibres à respecter
- Acquérir les bases de la comptabilité simplifiée avec le logiciel EUREKA ou sur support papier

19 au 30 septembre > Nouméa
20 heures – 20 000 F

➔ Devis-Facture > Logiciel EUREKA

Pour les personnes connaissant le maniement d'un PC et désireux d'informatiser leur gestion.

- Enregistrer les paramètres nécessaires aux calculs des prix unitaires
- Créer un devis et une facture
- Créer des situations de paiement des travaux
- Créer une facture liée à une situation
- Enregistrer des règlements par situation
- Suivre les coûts par chantier
- Élaborer une lettre de relance

22 au 25 août > Nouméa
26 au 29 septembre > Nouméa
10 heures – 20 000 F

➔ Calculer mes tarifs

Tout public - Futur créateur d'entreprise - Entrepreneur qui souhaite mieux maîtriser ses coûts et ses tarifs

10 au 20 octobre > Nouméa
16 heures – 20 000 F

* VIE DE L'ENTREPRISE

➔ Paye, déclarations et droit du travail

Artisans nouvellement implantés ou tout public désireux d'acquérir ou approfondir leur connaissance en droit du travail et maîtriser les formalités courantes de déclaration

05 au 13 septembre > Nouméa
16 heures – 20 000 F

➔ Maître d'apprentissage

Pour tout collaborateur d'entreprise déclaré maître d'apprentissage (MA) au contrat, pour ceux qui viennent d'obtenir leur agrément de MA.

- Rappel des caractéristiques du contrat d'apprentissage
- Créer les conditions favorables à l'apprentissage : règle de communication avec le jeune, gestion des conflits, choix des méthodes adaptées pour apprendre
- Transfert de savoir-faire : rôle et fonction du MA, situation de travail dans la formation, méthodes et outils pédagogiques

08 et 22 août - 26 septembre > Nouméa
1 journée – GRATUIT

* FORMATIONS SPÉCIFIQUES ET TECHNIQUES

➔ Transport Routier de Personnes (TRP)

Pour les entrepreneurs ou créateurs d'entreprise. Pour connaître la réglementation des TRP applicable à la Nouvelle-Calédonie et maîtriser le développement de son entreprise grâce à la gestion.

- Les obligations de l'entreprise
- La comptabilité simplifiée
- La commission des transports routiers de personnes
- Les différentes catégories de services de transports
- Les règles de circulation, la prévention et la sécurité routière

24 au 28 octobre > Nouméa
38 heures – 40 000 F

➔ Pose de chauffe-eau solaire

Pour les artisans plombiers et techniciens d'entreprise d'installation de plomberie-sanitaire.

- Estimer la faisabilité de l'implantation d'un chauffe-eau solaire en fonction du lieu
- Choisir un système adapté et répondant au besoin du client
- Réaliser l'installation dans les règles de l'art et en sécurité, grâce à une plateforme mobile équipée d'une installation solaire thermique à monter

11 au 13 octobre > Province Nord
21 heures sur 3 jours-financement pris en charge en grande partie par les collectivités

Où s'inscrire ?

À **Nouméa**, au Centre de formation Lucien Mainguet
 1 rue Juliette BERNARD à Nouville :
 Anne Bousquet vous accueille de 07h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, du lundi au jeudi et le vendredi de 07h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h00. Tél. : 25 97 40
 Email : formation@cma.nc
 Dans les antennes de la CMA à Koné, Koumac et Poindimié et La Foa, un conseiller étudie votre besoin.
 Tél. Koné : 47 30 14 • Tél. Koumac : 47 68 56
 Tél. Poindimié : 42 74 82 • Tél. La Foa : 46 52 86

Stages et ateliers collectifs

Pour organiser dans votre commune un atelier de création d'entreprise ou un stage de gestion, contactez province Sud : Christian FUZIVALA au 28 23 37, province Nord : Soukaina PESCE au 47 30 14, province des îles Loyauté : Kevin WENGER au 28 23 37

Mes salariés : mode d'emploi

Dans le secteur artisanal, 5 500 salariés travaillent auprès de 1 500 chefs d'entreprises. La formation Payes, déclarations et droit du travail, est destinée à ces employeurs. Elle leur propose d'acquérir des méthodes simples pour améliorer les conditions de travail dans l'entreprise.

**Quelles sont les formalités obligatoires à l'embauche ?
Quel contrat de travail choisir ?
Sur quelle base calculer les heures supplémentaires ? Quels sont les affichages obligatoires à mettre à disposition de ses salariés ?**

Concrètement, cette formation se décline en cinq points : l'embauche, la durée de travail, la rupture du contrat de travail, la suspension du contrat de travail et la rémunération. Autant de thèmes abordés, qui vous permettront de simplifier vos démarches administratives et de donner,

si besoin, des réponses concrètes à vos salariés en conformité avec le droit du travail.

La formation Payes, déclarations, et droit du travail vous propose également des méthodes pour la gestion de la paie qui s'avéreront être un vrai gain de temps dans votre organisation.

Pour le bon fonctionnement de l'entreprise, une gestion des Ressources Humaines cohérente est primordiale. Cette formation s'adresse à tous les chefs d'entreprises avec salariés qui souhaitent acquérir ou approfondir leur connaissance en droit du travail pour pouvoir les appliquer ensuite au sein de leur propre structure.



Fiche technique

Où ? Au Centre de formation Lucien Mainguet à Nouville

Durée du stage ? 16 heures

Dates : du 22 au 31 août 2011

Pour vous inscrire : contactez-le Centre de formation Lucien Mainguet, Anne Bousquet au **25 01 73**

NICOLE BOSSA,

Beaucoup de chefs d'entreprises connaissent le droit du travail de manière incomplète. Cette méconnaissance peut amener les employeurs à faire des erreurs, qui peuvent les entraîner dans des litiges avec leurs salariés. Cette formation est donc essentielle, elle s'inscrit dans un cadre plus général d'initiation à la gestion d'entreprise, où ils découvrent leurs obligations fiscales, sociales et comptables. Le droit du travail est un prolongement de cette formation. Son objectif est d'informer les chefs d'entreprises sur la législation en matière sociale : les différents contrats de travail, la durée du travail, les congés... afin d'effectuer leur embauche dans les conditions réglementaires et leur permettre de bien gérer leur personnel.

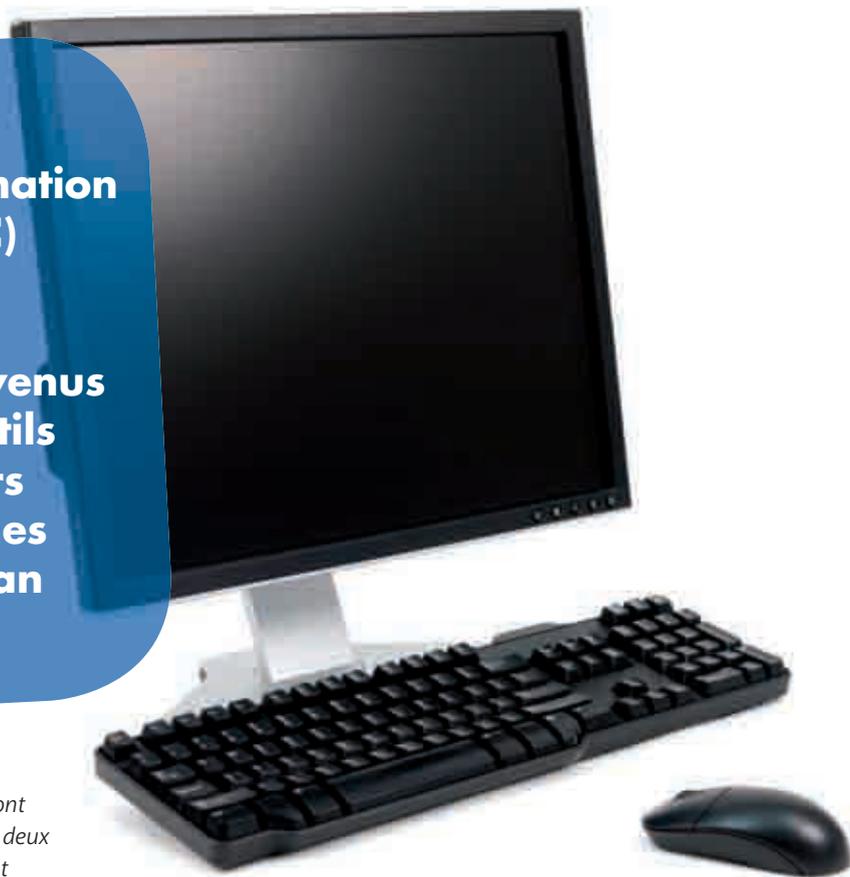


Artisans : branchez-vous !

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont partout. Ordinateurs, périphériques, téléphones portables, Internet sont devenus en quelques années des outils incontournables. InfoMétiers vous donne toutes les bonnes raisons de devenir un artisan branché. Décryptage.

« Nous rencontrons souvent des artisans de 40 ans qui n'ont jamais touché un ordinateur. Il leur reste pourtant encore deux bonnes décennies à travailler et les outils numériques vont se multiplier. On ne reviendra pas en arrière, il faut prendre le train en marche ! » insiste Tonina Lanchon du service économique de la Chambre de métiers et de l'artisanat.

Autre constat, « les artisans ont parfois du mal à voir l'utilité d'Internet dans la mesure où eux mêmes ne l'utilisent pas » explique Kévin Wenger, animateur économique. À cela, l'une des réponses de la CMA est le Passeport pour l'économie numérique. Le but de ces sessions d'initiation gratuite à l'informatique et Internet est avant tout de désacraliser les TIC en donnant de l'information (voir page 24). Laissez donc vos craintes et préjugés de côté, vous avez tout à y gagner.



Wi Fi

➔ Le saviez-vous ?

Les antennes de la CMA à Koné, Koumac, Poindimié et La Foa sont équipées du WI-FI. En clair, cela signifie que les artisans qui possèdent un ordinateur portable peuvent profiter d'une connexion sans fil et gratuite dans ces lieux.



* Réactivité et crédibilité

« Aujourd'hui, la concurrence est de plus en plus pressante, les clients sont de plus en plus occupés et pour répondre à leurs demandes, il faut être réactif et en phase, de même avec les fournisseurs ou les banques. Utiliser les TIC, c'est aussi entrer dans une démarche qualité. D'un point de vue commercial, cela apporte plus de crédibilité » assure Kevin Wenger.

Car une entreprise qui fournira des documents dactylographiés et normalisés reflètera une image sérieuse et gagnera plus facilement la confiance de ses partenaires.



➔ Impression : conseils de pro

Choisir une imprimante ne veut pas dire forcément aller au moins cher. Serge Duffau, commercial Informatique Bureautique chez BBS vous donne quelques conseils. *« Il faut choisir son imprimante en fonction des besoins de l'entreprise, en se posant les bonnes questions : Est-ce que je veux du noir et blanc uniquement ou de la couleur ? Est-ce que j'ai besoin d'une imprimante multifonction (avec copieur, scanner et fax intégré) ou pas ? Est-ce que je veux qu'elle soit en réseau, c'est-à-dire que plusieurs ordinateurs puissent s'y connecter, ou pas ? Quel est mon volume d'impression mensuel moyen et le type d'impression recherché (texte ou photo) ? Car ceci déterminera si vous devez vous orienter vers une imprimante jet d'encre ou une imprimante laser, plus chère à l'achat mais plus économique à l'usage. Il est aussi important de se renseigner sur le coût à la page des consommables (les cartouches d'encre), qui déterminera le choix du modèle. »*

MIPE : des réductions sur les ordinateurs pour les apprentis

L'opération « Micro-portable Étudiant (MIPE) » vise à permettre aux étudiants et apprentis calédoniens de s'équiper à moindre coût de micro-ordinateurs portables de qualité. Plusieurs partenaires se sont associés dans cet objectif : les revendeurs proposent des prix attractifs (environ -30 %), les banques offrent des conditions de financement avantageuses (taux d'emprunt plus intéressant pour financer les 70 % restants) et le Gouvernement exonère l'achat de toutes taxes. Des accès gratuits à l'Internet Wi-Fi sont également proposés par les établissements avec l'aide de l'OPT. Plus d'infos sur www.mipe.nc

* Démocratisation des outils

S'il y a encore quelques années, investir dans l'achat d'un ordinateur ou dans un abonnement Internet paraissait inaccessible, ce n'est plus le cas aujourd'hui. « *Ce ne sont plus des produits de luxe, affirme Kévin Wenger. Maintenant, il est possible de s'équiper en informatique (ordinateur, souris, imprimante) pour environ 100 000 Francs.*

De même, on peut faire réaliser son site internet pour moins de 100 000 Francs avec un retour sur investissement intéressant, par rapport à une publicité souvent coûteuse et dont la parution est limitée dans le temps. »

Si cet investissement reste encore trop lourd au regard de votre budget, il existe des dispositifs d'aide au financement comme l'ADIE, selon certaines conditions (se renseigner auprès de la CMA) ou le MIPE pour les apprentis (voir encadré).

* Gain de temps

Un simple ordinateur connecté à Internet permet d'abolir le temps et l'espace. Par exemple, il est possible, juste en souscrivant un abonnement Internet auprès de sa banque, de consulter ses comptes en ligne, d'imprimer un relevé de situation, de renouveler son chéquier ou encore de faire un virement sans se déplacer. Plus besoin de prendre sur son temps de travail en journée pour faire la queue au guichet et de s'adapter aux jours et horaires d'ouverture de son agence bancaire.

De même qu'informatiser sa gestion permet de retrouver avec une facilité déconcertante ses documents plutôt que de fouiller des heures dans ses classeurs d'archives. Et grâce à des logiciels adaptés vous pouvez disposer à tout instant d'une visibilité sur la situation économique de votre entreprise pour prendre vos décisions en connaissance de cause (ex. le logiciel Eurêka tenue de comptes).



➔ La 3G késako ?

Avec les Jeux du Pacifique, arrive la 3G en Nouvelle-Calédonie. 97 % de la population calédonienne sera couverte et pourra bénéficier de ce service Internet mobile. Concrètement la 3G permettra à partir d'un smartphone (mobile pouvant recevoir la 3G) de se connecter à Internet partout. De même à partir d'un ordinateur grâce à une clé USB 3G. Vous pourrez par exemple envoyer un devis client ou demander des devis à vos fournisseurs où que vous soyez, envoyer des photos de vos chantiers par email ou encore consulter les appels d'offres en ligne depuis la brousse. Bref, une application idéale pour les nombreux métiers artisanaux qui impliquent des déplacements fréquents.



ÉVOLUTION

**Le prêt immobilier modulable
qui change tout !**



En augmentant chaque année vos mensualités, vous réduisez la durée et le coût de votre crédit. Vous décidez vous-même du montant de vos mensualités en fonction de votre situation professionnelle ou de vos objectifs.

Prêt Évolution : de quoi s'agit-il ?

Le prêt Évolution est un crédit à taux fixe et à échéances progressives. Tous les ans, à date anniversaire, la mensualité du prêt augmente d'un pourcentage convenu au départ (entre 1.5% et 3%), suivant ainsi l'évolution naturelle de vos revenus.

L'augmentation automatique des échéances raccourcit la durée du prêt. De plus, tous les ans, vous êtes libre de modifier vos échéances à la hausse, comme à la baisse.

Pour tout renseignements : **25 69 90**

Les articles L312-1 et suivants du Code de la consommation précisent que l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours à compter de la signature du contrat pour accepter l'offre de prêt. La vente du bien ou la construction est subordonnée à l'obtention du prêt. En cas de non obtention du prêt, le vendeur est tenu de lui rembourser les sommes versées.

Banque Calédonienne d'Investissement



http://www



* Visibilité = référencer

« En deux ans, les très petites entreprises sont passées de 0 à 15 % de notre clientèle, constate Richard Ratiman co-gérant de la Société Calédonienne de Services Informatiques qui développe et conçoit des sites web. Même si aujourd'hui, il est possible de créer gratuitement une page web grâce au blog, à facebook ou sur www.jeco.nc. Néanmoins, pour créer un vrai site Internet, plus professionnel, je recommande de faire appel à des spécialistes, cela permet de gagner du temps car il y a plusieurs démarches à faire et lorsque l'on n'y connaît rien, c'est un peu la jungle. Il faut louer un espace d'hébergement, c'est-à-dire une place sur un serveur auprès d'un hébergeur ou d'un fournisseur d'accès Internet, acheter un nom de domaine (ndrl : www.nomdelentreprise.com .net .fr ou .nc). Ensuite, il faut le réaliser et enfin le faire référencer sur les moteurs de recherche, pour faire en sorte que lorsque l'on tape le nom de l'entreprise ou certains mots clés associés à son activité, par exemple sur Google, le lien vers le site s'affiche sur la première page. La visibilité, c'est le plus important. La plupart des gens pense que cela va se faire tout seul, mais ce n'est pas le cas. Pas besoin de créer un site compliqué. Il vaut mieux faire un site simple, clair qui informe sur les activités de l'entreprise, montre en images quelques références, donne les contacts et le rendre bien visible sur la toile. »

Pour vous aider à vous former et à vous équiper en technologies de l'information et de la communication, la CMA vous accompagne à Nouméa et dans nos quatre antennes de Koné, Koumac, Poindimié et La Foa.



PAROLES DE PRO

➔ Le numérique : un plus

« L'informatique s'invite dans toute l'économie calédonienne, explique Paola Logli, présidente de l'Observatoire Numérique Nouvelle-Calédonie. Les artisans sont eux aussi concernés dans leurs différents métiers : boulangerie, coiffure, bâtiment, etc. Pour comprendre cette évolution, il est intéressant de mesurer les changements entre l'artisan traditionnel et l'artisan numérique. L'artisan traditionnel compte sur sa notoriété et sur le bouche-à-oreille pour gagner de nouveaux clients. L'artisan numérique, lui, ajoute à cela son site web et compte sur sa « e-réputation » façonnée par les réseaux sociaux (ndrl : comme Facebook). Un site web, bien construit et bien référencé, est un vrai outil de communication voire de commerce en ligne, si les ressources nécessaires y sont dédiées. Pour les non-initiés, des formations de quelques heures sont proposées par les chambres consulaires ou les créateurs de sites web. Chaque artisan doit s'interroger sur son intérêt à faire évoluer ses compétences. Utile à toute la gestion d'une activité, la nouveauté technologique contribue au jeu concurrentiel. À titre d'exemple, le téléphone portable augmente la réactivité de réponse des artisans souvent nomades. Dès lors que l'Internet s'invitera sur le mobile 3G (voir page 14), les artisans innovants trouveront encore de nouvelles opportunités de développement. Mais le numérique ne remplacera jamais la qualité des relations client-artisan. Le numérique reste donc un nouvel outil au service de l'artisanat, et ne pourra en aucun cas le remplacer. »

➔ La CMA et l'Observatoire numérique

Dans la perspective d'accompagner les artisans dans leurs usages numériques, la Chambre de métiers et de l'artisanat soutient l'association de l'Observatoire Numérique Nouvelle-Calédonie, créée depuis le 13 janvier 2011. Ce partenariat a pour objectif de construire des indicateurs sur l'évolution du numérique (Internet, téléphonie, télévision, multimédias) dans la société calédonienne et de rassembler les acteurs autour de sujets innovants. **Pour toute information :** www.observatoire-numerique.nc



TRAVAUX
ECHANGEUR
EN COURS



LES
AFFAIRES
DU MOIS

Développez votre activité à Panda

LE PARC D'ACTIVITÉS DE DUMBÉA SUR MER

UNE SÉLECTION DE TERRAINS DE TOUTES SURFACES,
À QUELQUES MINUTES DE NOUMÉA. ACCÈS DIRECT PAR L'ÉCHANGEUR.

23,43 ares – dont 1.300 m²
parfaitement plats

51,9 MF

LIVRAISON DÉBUT 2012

6,73 ares - premier
prix - 270 m² de dock
constructible

10,8 MF

8,98 ares – idéal
commerces, services
et logements

18,9 MF

10,19 ares – zone
commerciale – idéalement
placé (angle de rues)

20,8 MF

7,91 ares – livrable
immédiatement
lot à terrasser

14,3 MF

6,70 ares – pouvant
accueillir un dock
artisanal de 335 m²

14,9 MF

12,29 ares – plateforme
700 m² – 500 m²
de dock constructible

24 MF

Dumbéa
sur mer
nouvelle ville, nouvelle vie



renseignements **46 70 10**
www.dumbeasurmer.nc



→ ENQUÊTE :

Entreprises artisanales, informatique, téléphonie et Internet

En répondant à ce questionnaire, vous aidez la Chambre de métiers et de l'artisanat à faire un état des lieux de l'équipement des entreprises. Ainsi, la CMA peut mieux évaluer vos besoins d'information ou de conseil ! Questionnaire confidentiel, à renvoyer complété avant le 31 août, par fax au 28 27 29, ou courrier à CMA, BP 4186, 98846 Nouméa Cédex.

Nom du chef d'entreprise :

Âge :

Nom de l'entreprise :

Activité :

Adresse (postale ou BP) et ville :

Téléphone :

1> Utilisez-vous un téléphone mobile pour votre activité professionnelle ?

OUI NON

2> Votre numéro de mobilis :

3> Avez-vous l'intention de vous équiper de la 3G pour recevoir Internet sur votre téléphone mobile ?

OUI NON

4> Utilisez-vous l'informatique pour les besoins de votre entreprise ?

OUI NON

Si OUI, que faites-vous avec l'informatique ?

Devis, factures

Gestion, tenue de comptes

Secrétariat, courriers

Autres – Précisez

5> Si NON, pour quel motif ?

S'équiper, c'est trop cher

L'informatique, c'est trop compliqué

Je ne sais pas ce que cela peut m'apporter

Autres – Précisez

6> Si NON, avez-vous l'intention de vous équiper en informatique en 2011 ?

OUI NON

7> Avez-vous accès à Internet pour votre entreprise ?

OUI NON

8> Si NON, pour quel motif ?

Je n'ai pas de ligne téléphonique fixe

Les abonnements sont trop chers

Internet, c'est trop compliqué

Je ne sais pas ce que cela peut m'apporter

Autres – Précisez

9> Si OUI, votre adresse mail professionnelle/courriel :

10> Quel est votre débit ?

11> Est-ce suffisant ?

OUI NON

12> L'accès à Internet est-il vital pour votre entreprise ?

OUI NON

13> Vos principales utilisations :

Commande de produits et relations fournisseurs

Relation avec la banque

Relation avec les administrations

Recherche d'informations et découverte de nouveautés

Autres – Précisez

14> Votre entreprise est-elle présente sur Internet (site Internet, pages blog, facebook) ?

OUI NON

15> Si OUI, adresse de votre entreprise sur Internet :

16> Si NON, pour quel motif ?

Je ne sais pas ce que cela peut m'apporter

Je ne sais pas créer un site Internet, des pages web

C'est trop cher

17> Je souhaite être contacté par la Chambre de métiers et de l'artisanat pour obtenir des informations sur les avantages de l'informatique et d'Internet pour mon entreprise, et pour avoir des conseils pratiques (équipement, site Internet, financement...)

OUI NON





125! years of Innovation

Mercedes Sprinter

De 7,50 à 17 m³ (110 ou 150 CV Diesel)

57 252 F/mois*
ou 3 058 700 CFP**

Véhicule garanti 2 ans ou 200 000 Km (1^{er} terme échu).

* MERCEDES SPRINTER à partir de 4 190 000 CFP HTCl.
Financement de 2 723 500 CFP (réduction faite Apport SNC (27 %) et Apport client (8 %)).
Soit 60 échéances de 57 252 CFP hors ADI facultative.
Frais de dossier 22 000 CFP. TEG annuel 9,89 %.
Frais de sage de 7 000 CFP inclus.
Coût total du crédit : 3 457 120 CFP. Intérêt échéance : 30 jours.

** Déduction faite de l'apport SNC (27 %)

Offre réservée aux Professionnels Régistrés à la déduction Lin. Châssis sous réserve d'acceptation du dossier de financement par GE Money et de la remise de l'affidavice par le Cabinet YC Consultant. GE Money est un nom commercial de GE Financement Pacifique, SAS au capital de 4 004 631 000 CFP - RCS Nouméa 550 721 224. Rue l'Innovation 75 & 76 - BP 30505 98895 Nouméa cedex.



Mercedes-Benz
Le meilleur, sinon rien.



ALMAMETO
AUTOMOBILES

Tél. : 41 40 68 - Fax : 41 41 82 - www.almameto.nc
Bourail : 75 78 50 - Jo Kar Team : 44 66 66 - Koné : 77 96 95
Poindimié : 77 66 29 - Koumac : 47 62 28 - Lifou : 45 02 90



GE Money



Patentés, Libéraux, Artisans, Etudiants, Gérants, Retraités...

Vous n'êtes pas assez remboursé?

Pensez MPL

Votre mutuelle complémentaire,

en toute tranquillité...

CAFAT 40%
+ MPL 60%
= 100%
remboursé *

- ✓ Tarif spécial Famille
- ✓ Remboursement en 72H, e-décompte
- ✓ Tiers payant : Pharmacies, opticiens...



www.mpl.nc ■ mpl@mpl.nc

Nouvelle
adresse
à Koné

KONE - ZI du pont blanc - Lot Cassis - 42 84 68
NOUMEA - 85bis route de l'anse Vata - 28 15 97

RDV sur simple appel
Floriane : 96 82 67



La comptabilité, *votre outil de gestion*



Savoir lire et analyser les principaux indicateurs de gestion vous donne les moyens de prendre des décisions. En tant que chef d'entreprise la comptabilité est votre principal outil de pilotage.



* **La comptabilité pour tenir le cap**

Comme une voiture, une entreprise se conduit avec un tableau de bord qui renseigne le chef d'entreprises en permanence sur la bonne marche de son activité. Ce tableau de bord n'est rien d'autre que le reflet des résultats obtenus grâce à la comptabilité.

Le bon gestionnaire sera alors celui capable de prendre la bonne décision au bon moment en fonction de l'analyse de ces résultats.

Le bilan vous permet de vérifier l'équilibre financier de votre entreprise en vous assurant que vous disposez d'un fond de roulement suffisant pour couvrir vos besoins en stocks, en octroi de crédit-client ou en trésorerie par exemple. Avec le compte de résultats vous pouvez vous assurer qu'une décision d'embauche, d'investissement ou d'engagement important de charges ne mettra pas en péril la rentabilité de votre entreprise.

Tenir le cap, c'est savoir où l'on va et comment on y va. Savoir lire les principaux indicateurs de gestion et analyser les éléments fondamentaux de vos comptes professionnels sont des garanties indispensables dans la conduite de votre entreprise, pour vous mais aussi pour vos partenaires.

* **Dialoguer avec les partenaires**

→ **Indicateur de bonne santé**

Reflet de la santé de votre entreprise et de votre bonne gestion, les comptes indiquent tous les éléments nécessaires à vos partenaires financiers (provinces, banques, ADIE, ICAP etc.) pour vous accorder un prêt ou une aide.

→ **Gage de crédibilité**

Ils permettent également avec vos associés potentiels ou futurs repreneurs de connaître l'état précis de votre entreprise et sont un gage de fiabilité.

* **Comptabilité mode d'emploi**

Tenir ses comptes soi-même ou bien confier cette tâche à un comptable ? Différentes formules sont possibles.

Tout dépend également du régime fiscal de votre entreprise. Les entreprises soumises au régime du réel ont tout intérêt à faire appel à des professionnels de la comptabilité pour pouvoir fournir à l'Administration des comptes conformes au Plan Comptable Général.



→ Le comptable

Parce que vous êtes très occupé, vous pouvez déléguer votre comptabilité à un professionnel. Sachez cependant que **VOUS** êtes seul responsable fiscalement de la conformité des comptes déposés aux services fiscaux.

Votre relation doit être basée sur la confiance mais aussi sur le dialogue car votre comptable a un devoir de conseil envers vous. **Questionnez-le, sollicitez-le sans hésitation !**

→ Les structures associatives

Le CEGESMET (Centre de gestion des métiers) est une structure rattachée à votre Chambre de métiers et de l'artisanat, qui a pour mission la réalisation des comptabilités et le conseil en gestion pour ses adhérents. Association loi 1901, le CEGESMET a été créé par les artisans, pour les artisans.

Renseignements au 27 43 70.

La Case de l'entreprise est une association loi 1901, composée de chefs d'entreprises des îles, de la province des Îles Loyauté, de la CMA et de la CCI. Elle a pour mission de réaliser les comptabilités des entreprises adhérentes des îles et de les conseiller en gestion et en organisation.

Renseignements au 45 19 90.

→ La tenue simplifiée de compte (CMA)

Si vous êtes au régime fiscal du forfait, vous devez simplement tenir un livre de recettes et de dépenses professionnelles, de manière à pouvoir réaliser votre déclaration de revenus en renseignant les montants de vos achats de matières premières, de vos factures HT de sous-traitance et des salaires nets versés à vos employés.

Cependant, tenir vos comptes vous permet, au-delà de la déclaration fiscale, d'analyser plus finement l'évolution de votre entreprise. C'est pourquoi la CMA a mis en place une méthode de tenue simplifiée des comptes. Deux outils vous sont proposés : une version papier avec le Livre de Tenue Simplifiée des Comptes et une version informatique (logiciel Eurêka tenue de comptes).

Vous désirez acquérir les bases de la gestion avec une méthode très simple ?

La CMA vous propose des outils pour vous aider.

→ Le stage de gestion de la CMA

Créateur d'entreprise, artisan installé, découvrez ou re-découvrez de façon très accessible les bases de la gestion. Ce stage, qui se déroule en fin de journée, est concret et vous permet de faire le lien rapidement entre le vocabulaire de gestion et la réalité de votre entreprise.

Incontournable pour le chef d'entreprises, même si votre comptabilité est suivie par un professionnel !

Contact : Anne Bousquet Centre de formation Lucien Mainguet
1 rue Juliette Bernard BP 2507 – 98846 Nouméa cedex
Tél. : 25 97 40 – Fax 25 97 41 – Email : formation@cma.nc

→ Le logiciel Eurêka tenue de compte

Un logiciel de tenue de comptes et de gestion très simple d'utilisation, conçu pour les entreprises artisanales au régime fiscal du forfait.

Ce logiciel vous permet d'éditer des tableaux de bord, de connaître le solde de votre trésorerie, de suivre vos crédits clients...

Autant d'éléments qui vous permettent de savoir où vous en êtes, de faire votre déclaration fiscale sans stress et d'être crédible face à vos partenaires financiers.

Logiciel payant délivré à l'issue du suivi du stage de gestion de la CMA. **Renseignements au 28 23 37.**



Professionnels, particuliers, collectivités

Tél. : 260 260

EMC vient chez vous récupérer vos métaux non ferreux et vous les rachète cash*

- Aluminium : 60 cfp/kg
- Câbles aluminium : 35-45 cfp/kg selon calibre
- Cuivre : 270-370 cfp/kg
- Câbles cuivre : 30-150 cfp/kg selon calibre
- Bronze : 180-220 cfp/kg
- Inox : 50 cfp/kg



*Tantés obtenus à titre indicatif, soumis à variation selon le cours mondial des métaux.

Ouvert en continu : Lundi/Jeuvi : 7h-16h30 · Vendredi 7h-15h30 · Samedi : 7h-11h

50 ans de savoir-faire au service de l'environnement



VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES



* Je suis maître d'apprentissage et souhaite embaucher mon apprenti à la fin de sa formation. Comment savoir si la rentabilité de mon entreprise sera assez importante pour cette embauche ?

La bonne tenue de vos comptes est le meilleur moyen pour prendre des décisions concernant la gestion de votre entreprise. En effet, à partir de votre tenue de compte, vous pourrez établir des tableaux de bords, du type compte de résultat, qui vous permettront de vérifier le rapport entre la charge de votre salarié et ce qu'il rapporte à l'entreprise. Dès à présent vous pouvez projeter le chiffre d'affaires prévisionnel rapporté par l'embauche de votre futur salarié à temps plein et le coût que cela va représenter pour votre entreprise. Cela vous permettra d'assurer votre décision d'embauche. Plusieurs outils sont à votre disposition à la CMA pour vous aider, notamment le Logiciel Eurêka tenue de compte ou un stage de gestion très accessible pour acquérir les bases de la comptabilité. Renseignez-vous !

Contact : votre CMA au 28 23 37.

Désormais, votre magazine InfoMétiers traitera deux questions, parmi celles les plus fréquemment posées par les artisans aux conseillers de la CMA ou à ses partenaires.

* Dans l'optique d'un chantier important (marché public), je voudrais faire appel à un sous-traitant pour le lot de charpente. Sur quels critères choisir mon sous-traitant ?

Examinez attentivement les compétences techniques et la rigueur administrative des entreprises sous-traitantes candidates. Veillez aussi à leurs capacités à assurer le travail dans les temps : le retard pris par l'un a des conséquences sur tout le chantier. Enfin, assurez-vous lors de la conclusion du contrat que l'entreprise retenue est dans une situation régulière au regard de ses obligations fiscales et sociales, qu'elle n'est pas sous le coup d'une procédure de liquidation judiciaire ou de dissolution et qu'elle s'engage à respecter toutes les dispositions du code du travail.

Recycal
l'environnement, c'est plus qu'un métier

6 Rue Georgette Mourin,
Zone Industrielle de Normandie, Nouméa
☎ 439 693 - 790 669

Collecte et Traitement
Batteries usagées

l'achète CASH vos métaux
Cuivre
Laiton
Aluminium
Inox
Plomb

Horaires d'ouverture:
du lundi au jeudi 7h30 - 11h30 / 13h-17h
Vendredi 7h30 - 11h30 / 13h-16h
Samedi 7h30 - 11h30

Recycal TEL: 43.96.33
www.recycaledonie.com

Le Nord aussi recycle

Les batteries au plomb, les piles et les accumulateurs usagés contiennent des éléments toxiques pour l'homme et l'environnement. Artisans, à titre professionnel ou particulier, ne jetez plus ces déchets dans la nature ou les poubelles ménagères. Vous pouvez désormais les déposer dans les nouveaux Points d'Apports Volontaires mis en place par Trecodec en province Nord.

Depuis le mois de juillet, suite à une convention signée entre Trecodec et la province Nord, vous pouvez déposer vos piles, vos accumulateurs usagés (batterie d'ordinateurs...) et vos batteries au plomb (batteries de véhicules) dans des lieux de collecte dédiés, appelés Points d'Apports Volontaires.

Chaque commune du nord est désormais équipée. Au total, une cinquantaine de bornes à piles et une vingtaine de lieux de collecte de batteries sont à votre disposition dans les commerces, les stations services ou encore les mairies (voir liste encadré).

* Opération « Collecte de stocks de déchets historiques »

« Les habitants des tribus nous ont dit avoir de nombreux stocks historiques de ces déchets polluants dans la nature, rapporte Angèle Champagnac de Trecodec. Nous nous tenons à la disposition des personnes qui souhaiteraient organiser des opérations ponctuelles de ramassage de batteries au plomb et piles usagées pour dépolluer la brousse. Les professionnels stockant de grande quantité de piles peuvent nous contacter directement. En tant que coordonnateur des opérations, Trecodec travaille avec des transporteurs locaux pour la collecte des déchets. »

Trecodec Tél. : 288 828 site web : www.trecodec.nc



→ Lieux de collecte

Pour les piles et accumulateurs

Canala : magasin et station Mobil Faawiro, **Hienghène** : le 6 à 7, association Dayubiik, Centre culturel Goa Ma Bwarhat, **Houailou** : supérette, station service Shell, magasin Bweevara, Mairie de **Belep**, **Kaala Gomen** : le Kaala, station Total, **Koné** : discount Koné, station Shell, **Kouaoua** : D.Z Kouaoua, station Mobil, **Koumac** : Heli Koumac, Vival, Photo Koumac, Koumac Discount, **Ouéroua** : station Shell, **Poindimié** : superette Tiéti, Poindimié discount, **Ponerihouen** : Appropo SARL, Mairie de **Pouébo**, **Pouembout** : Leader Price, Quincaillerie VKP, Mairie de **Poum**, **Poya** : magasin Socopo, station Total Nepoui, **Touho** : station Shell Gapat, **Voh** : Jurik, Le Riviera.

+ Les établissements scolaires qui sont eux aussi munis de bacs de collecte.

Pour les batteries au plomb

Canala : station Mobil, **Hienghène** : docks municipaux, Houailou : station Shell, Mairie de **Belep**, Kaala Gomen : CET Déchetterie, **Koné** : station Mobil, **Kouaoua** : station Mobil, **Koumac** : Garage PAMIES, **Ouéroua** : station Shell, **Poindimié** : station Total, station Mobil et Mairie, Mairie de **Ponerihouen**, Mairie de **Pouébo**, **Pouembout** : station Shell, **Poum** : future station Shell, **Poya** : station Mobil et station Total, **Touho** : station Shell, **Voh** : Lub Services Nord.

Le Passeport pour l'économie numérique

* NOUMÉA > Tél. : 28 41 42

B.A.-ba de l'informatique et Internet

- ➔ Mardi > 16/08/2011 > 16h-18h
- ➔ Jeudi > 08/09/2011 > 16h-18h

Informatiser ma gestion d'entreprise

- ➔ Jeudi > 01/09/2011 > 16h-17h
- ➔ Mardi > 06/09/2011 > 16h-17h
- ➔ Mardi > 20/09/2011 > 16h-17h
- ➔ Mardi > 11/10/2011 > 16h-17h

La recherche d'informations sur Internet

- ➔ Jeudi > 11/08/2011 > 16h-17h30
- ➔ Jeudi > 15/09/2011 > 16h-17h30
- ➔ Jeudi > 06/10/2011 > 16h-17h30

Mon entreprise sur le Web

- ➔ Jeudi > 04/08/2011 > 16h-17h30
- ➔ Mardi > 30/08/2011 > 16h-17h30
- ➔ Jeudi > 22/09/2011 > 16h-17h30
- ➔ Mardi > 04/10/2011 > 16h-17h30

Sécuriser mon système informatique

- ➔ Jeudi > 25/08/2011 > 16h-17h30

* POINDIMIÉ > Tél. : 42 74 82

Informatiser ma gestion d'entreprise

- ➔ Mardi > 16/08/2011 > 9h-10h
- ➔ Mardi > 13/09/2011 > 9h-10h

La recherche d'informations sur Internet

- ➔ Mercredi > 17/08/2011 > 9h-10h30

Sécuriser mon système informatique

- ➔ Mercredi > 19/10/2011 > 9h-10h30

* KOUMAC > Tél. : 47 68 56

B.A.-ba de l'informatique et Internet

- ➔ Lundi > 24/10/2011 > 16h-18h

Informatiser ma gestion d'entreprise

- ➔ Mardi > 23/08/2011 > 16h-17h
- ➔ Mardi > 20/09/2011 > 16h-17h

La recherche d'informations sur Internet

- ➔ Mercredi > 24/08/2011 > 16h-17h30

Sécuriser mon système informatique

- ➔ Mardi > 25/10/2011 > 16h-17h30

Initiez-vous gratuitement à l'informatique et à l'Internet !

Des centaines d'artisans ont déjà leur Passeport. Pourquoi pas vous ? Avec le Passeport pour l'économie numérique, bénéficiez d'une initiation adaptée à vos usages professionnels.

Simple : choisissez l'une des sessions, inscrivez-vous par téléphone, suivez votre initiation, recevez votre Passeport et un dossier informatif complet ciblé en fonction de votre activité.

Rapide : les sessions durent moins de deux heures et se déroulent en fin d'après-midi.

Près de chez vous : à Nouméa, dans l'une de nos trois antennes du Nord, et dans les îles.

Gratuit : suivez autant de sessions que vous le voulez gratuitement, et en plus bénéficiez d'avantages avec nos partenaires.

* KONÉ > Tél. : 47 30 14

B.A.-ba de l'informatique et Internet

- ➔ Mardi > 11/10/2011 > 16h-18h

Informatiser ma gestion d'entreprise

- ➔ Mardi > 09/08/2011 > 16h-17h
- ➔ Mardi > 06/09/2011 > 16h-17h

La recherche d'informations sur Internet

- ➔ Mercredi > 10/08/2011 > 16h-17h30

Sécuriser mon système informatique

- ➔ Mercredi > 12/10/2011 > 16h-17h30

* LA FOA > Tél. : 46 52 86

B.A.-ba de l'informatique et Internet

- ➔ Mardi > 27/09/2011 > 16h-18h

Informatiser ma gestion d'entreprise

- ➔ Mardi > 04/10/2011 > 16h-17h

* LIFOU > Tél. : 28 41 42

B.A.-ba de l'informatique et Internet

- ➔ Mardi > 13/09/2011 > 9h-11h

Informatiser ma gestion d'entreprise

- ➔ Mardi > 13/09/2011 > 13h-14h30

➔ Le B.A.-ba de l'informatique et Internet

Pour ceux qui débutent : vocabulaire de base, qu'est-ce qu'un ordinateur, comment le choisir... Un bon moyen de découvrir que l'informatique c'est accessible et utile !

➔ La gestion informatisée de mon entreprise

Pour ceux qui veulent savoir quels sont les avantages d'une gestion informatisée et avoir un aperçu du fonctionnement d'un logiciel de tenue simplifiée de comptes et d'un logiciel de réalisation de devis et de factures.

➔ Mon entreprise sur le Web

Pour découvrir l'utilité d'un site Web pour l'entreprise et mieux comprendre ce qu'est la vente en ligne.

➔ Internet, outil de recherche et de découverte de nouveaux marchés

Pour être efficace dans ses recherches d'information sur le Web, avec des exemples de sites utiles au chef d'entreprise.

➔ Sécuriser mon système informatique

Pour ceux qui maîtrisent déjà l'informatique mais désirent en savoir plus sur les virus, les données à protéger, ce qu'il faut sauvegarder et comment.



Pour en savoir plus

Rendez-vous sur www.cma.nc, rubrique « Passeport » en colonne de droite.





INFO FUTÉE

Le site de la CMA nouvelle version

À partir du mois de septembre, le site Internet de la Chambre de métiers et de l'artisanat s'offre un nouveau design, plus moderne. La navigation a été grandement simplifiée grâce à une entrée par public (chef d'entreprise/jeune/créateur ou repreneur d'entreprise...). Le site compte de nouvelles rubriques (développement durable, santé-sécurité, démarche commerciale etc...) pour une information plus complète. La rubrique « documents utiles » permet quant à elle de télécharger des modèles de factures, de devis, de compte prévisionnel... ainsi que les fameuses « Fiches Infos » mises à jour. Les derniers appels d'offres et les entreprises à vendre sont désormais accessibles dès la page d'accueil pour vous faire gagner du temps. Enfin, la rubrique « documentations » regroupe l'ensemble des éditions de la CMA et un agenda vous permet de connaître les prochains rendez-vous, près de chez vous (permanences, formations, réunions). Bref, une vraie boîte à outils en ligne, plus interactive, pensée pour vous éviter un maximum de déplacements. À visiter d'urgence ! www.cma.nc



UN ARTISAN SUR LE WEB

Cécile Perrichard est mosaïste d'art. Sur son tout nouveau site Internet, l'artiste nous explique son savoir-faire et nous dévoile en photos toutes ses réalisations : crédences de cuisines, vases, mobilier, sculptures, cale-porte, douches, pas de porte, objets décoratifs... La rubrique « événements » vous permet de suivre son actualité : expositions, ventes et démonstrations. Cliquez pour le plaisir des yeux et vous donner de jolies idées déco. www.laterredeselfes.com



SITE UTILE

L'UPA-NC 24H/24

L'Union Professionnelle et Artisanale de Nouvelle-Calédonie est une fédération apolitique qui existe depuis 1984. Son objectif est la défense et la promotion des métiers et des entreprises artisanales auprès des différentes instances locales. Son site web présente l'historique de l'organisation, permet un accès à l'annuaire des adhérents (pour ceux ayant autorisé la publication de leurs coordonnées) par métier, propose le planning des réunions des membres sur deux mois et invite à télécharger sa dernière revue éditée. Les jours et horaires des permanences sont indiqués sur la page d'accueil et le bulletin d'adhésion est téléchargeable directement sur le site. Il n'y a plus qu'à sauter le pas ! www.upa-nc.nc



LE SPECIALISTE CALEDONIEN DE LA SAUVEGARDE INFORMATIQUE EN LIGNE

Jouez la carte de la **Sérénité**

NOVA TECH

Testez nous !
Installation (sur Nouméa)
+ 15j de sauvegarde offerts
sans engagement

- ✓ Copies stockées sur 2 sites sécurisés
- ✓ Traitements automatiques et surveillés
- ✓ Confidentialité assurée
- ✓ Solution unique pour tous vos ordinateurs
- ✓ Restauration en ligne H24/J7 ou livrée sur site

à partir de 4000 F ht par mois

SAUVEGARDEZ VOS DONNÉES EN LIGNE

www.SauvegardeEnLigne.NC / Tél: 25.96.67



ESPACE COMMUNICATION

Le VKP infos

Le magazine VKP vous informe sur l'actualité du Nord : brèves, média et économie, évènements à venir... autant de sujets abordés qui vous donneront la température de ce qui se passe dans le Nord. Le dossier du dernier numéro est consacré à un thème de grande importance : « **Qui s'occupe de former nos jeunes ?** » Le magazine VKP est disponible en libre consultation à l'Espace communication de votre Chambre de métiers. N'hésitez pas !

Contact : Espace communication - Tél. : 28 41 42



NOUVEAU À LA CMA

OLIVIER DUGUY, Secrétaire général

Après avoir évolué au poste de Secrétaire général dans deux communes en métropole entre 1996 et 2004, Olivier Duguy a occupé le poste de chef de la circonscription d'Uvéa sur l'île de Wallis de 2004 à 2006. Puis une opportunité professionnelle s'est présentée à lui à Nouméa, dans le cadre de la mise en œuvre du syndicat intercommunal du grand Nouméa. Mi 2007, il rejoignait la SECAL (société d'économie mixte d'aménagement de la NC) à la fonction de directeur administratif et financier. Depuis le mois de mars dernier, c'est au service de la Chambre de métiers et de l'artisanat qu'Olivier Duguy évolue au poste de Secrétaire général.

NOS PERMANENCES ET VISITES D'ENTREPRISES

Retrouvez les agents de la Chambre de métiers et de l'artisanat, pour des conseils gratuits, à partir de 9h00 dans les mairies suivantes :

* Province Sud

→ BOURAIL

- (antenne de la province Sud, jusqu'à 11h30)
- mercredi 3 août et jeudi 4 août
- jeudi 11 août
- mercredi 17 août et jeudi 18 août,
- mercredi 24 août et jeudi 25 août
- jeudi 1^{er} septembre
- mercredi 7 septembre et jeudi 8 septembre
- mercredi 14 septembre et jeudi 15 septembre
- mercredi 21 septembre et jeudi 22 septembre
- mercredi 28 septembre et jeudi 29 septembre
- mercredi 5 octobre et jeudi 6 octobre

Visites en entreprise et conseils personnalisés sur rendez-vous :

- mercredi 3 août après-midi et jeudi 4 août
- jeudi 11 août
- mercredi 17 août et jeudi 18 août
- mercredi 24 août et jeudi 25 août
- jeudi 1^{er} septembre
- mercredi 7 septembre et jeudi 8 septembre
- mercredi 14 septembre et jeudi 15 septembre
- mercredi 21 septembre et jeudi 22 septembre
- mercredi 28 septembre et jeudi 29 septembre
- mercredi 5 octobre et jeudi 6 octobre

Christian FUZIVALA - Tél. : 46 52 86

→ BOULOUPARIS (mairie jusqu'à 11h30)

- vendredi 5 août
- vendredi 19 août
- vendredi 2 septembre
- vendredi 16 septembre
- vendredi 30 septembre
- vendredi 7 octobre

Visites en entreprise et conseils personnalisés sur rendez-vous :

- vendredi 5 août après-midi
- vendredi 19 août après-midi
- vendredi 2 septembre après-midi
- vendredi 16 septembre après-midi
- vendredi 30 septembre après-midi
- vendredi 7 octobre après-midi

Christian FUZIVALA - Tél. : 46 52 86

→ THIO (mairie jusqu'à 11h30)

- vendredi 12 et vendredi 26 août
- vendredi 9 septembre
- vendredi 23 septembre

Visites en entreprise et conseils personnalisés sur rendez-vous :

- vendredi 12 août après-midi
- vendredi 26 août après-midi
- vendredi 9 septembre après-midi
- vendredi 23 septembre après-midi

Christian FUZIVALA - Tél. : 46 52 86

→ YATE (mairie jusqu'à 11h30)

- mardi 16 août
- mardi 6 septembre et mardi 4 octobre

Sabrina RIVIÈRE - Tél. : 28 23 37

* Province îles Loyauté

→ LIFOU > (Case de l'entreprise)

- jeudi 8 septembre

→ MARE > mardi 2 août, jeudi 22 septembre

→ OUVEA > lundi 22 août et mardi 23 août

Kevin WENGER - Tél. : 28 23 37

* Province Nord

→ POYA > mercredi 17 août

→ VOH > jeudi 15 septembre

Belinda MATHELON - Tél. : 47 30 14

→ POUEMBOUT

À la Maison de l'entreprise :

- tous les mardis matin de 8h00 à 11h30

Soukaina PESCE - Tél. : 47 30 14

→ OUEGOA > mardi 2 août, mardi 6 septembre et mardi 4 octobre

→ POUÉBO > mercredi 17 août

→ POUUM > lundi 12 septembre

Arielle PINDON - Tél. : 47 68 56

→ KOUAOUA > mardi 23 août

Patrick LEBLAIS - Tél. : 42 74 82

TROIS QUESTIONS À...

MONIQUE JANDOT, présidente de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)



Les petites entreprises individuelles comptent dans la représentativité patronale en Nouvelle-Calédonie.

→ Comment définiriez-vous la CGPME ?

Nous sommes une organisation patronale dont la représentativité est reconnue au niveau de la Nouvelle-Calédonie. Privée et indépendante, la CGPME représente et défend les intérêts des petites et moyennes entreprises dans les secteurs de l'artisanat, des services, du bâtiment, du commerce et de l'industrie. Pour cela, nous sommes en lien direct avec les pouvoirs publics et les partenaires sociaux. Nous rassemblons aujourd'hui près de 800 adhérents et siégeons en leur nom dans 24 organismes et institutions.

→ Pourquoi est-il important d'adhérer à une organisation professionnelle pour un chef de petite entreprise ?

Je les encourage à rejoindre un groupement professionnel pour être non seulement représentés, mais aussi épaulés dans leurs problématiques quotidiennes. Être son propre patron, diriger seul son entreprise comme le fait la grande majorité des artisans, c'est engager sa responsabilité, anticiper, prendre des risques, souvent sur ses biens propres. Ce n'est pas rien ! Il y a des milliers de patentés, d'entreprises individuelles et leur voix comptent dans

la représentativité patronale de la Nouvelle-Calédonie. Tous unis, nous sommes une force qui compte. La CGPME attache une grande importance à la proximité avec ses adhérents qui, s'ils sont « petits », n'en sont pas moins responsables et ont leur mot à dire. Elle leur apporte non seulement un accompagnement et un soutien collectif, mais également toute une gamme de services personnalisés, notamment juridiques.

→ Quels sont les dossiers défendus actuellement par la CGPME ?

La devise de la CGPME « notre valeur ajoutée, c'est l'homme » nous inscrit dans une démarche permanente de dialogue et de lien social. Nous avons ainsi contribué à la revalorisation des bas salaires, et travaillons activement sur la loi sur l'emploi local. Nous portons une attention particulière aux réformes qui se profilent et auront un impact sur les petites entreprises comme le financement du RUAMM et la réforme de la fiscalité, et donc de la patente. Notre mission est également de sensibiliser les patrons calédoniens à leurs devoirs sur des sujets comme la TSS, la CAFAT, ou le RUAMM. Car pour contribuer encore plus efficacement au développement de la Nouvelle-Calédonie et relever les défis de demain, il faut que les chefs d'entreprises soient informés et connaissent bien les enjeux d'aujourd'hui.

Contact CGPME : Tél. : 24 00 66 • mèl. cgpme@cgpme.nc



LES SPECIALISTES

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Nettoyeurs haute pression  | Postes à souder  | Chargeurs de batterie  | Compresseurs  | Ponts crics  |
|---|---|---|---|---|

SAV ASSURÉ depuis 30 ans

Équipement
MACHINES & ACCESSOIRES

16 route de la Baie des Dames - Ducos - Tél. 28 30 60 - Email : cafia@lagoon.nc

OBSERVATION SEMESTRIELLE

L'artisanat calédonien Un bon 1^{er} semestre 2011

* Un secteur artisanal dynamique

Au 30 juin 2011, 11 803 entreprises artisanales sont immatriculées au Répertoire des métiers de la CMA, contre 11 479 au 1^{er} janvier 2011, soit une progression du nombre d'entreprises artisanales de +3 %.

Sur le 1^{er} semestre 2011, 1319 inscrits ont été enregistrés au Répertoire des métiers, toutes formes juridiques confondues. 993 entreprises artisanales ont toutefois cessé leur activité durant cette même période. Le solde entre les immatriculations et les radiations est positif, représentant 326 entreprises supplémentaires.

* Les tendances par secteurs

Les secteurs du bâtiment, de la production et des services augmentent leurs effectifs : le bâtiment connaît la plus forte progression (+3,6 %) par rapport au 1^{er} janvier 2011, suivi de la production (+2,2 %) et des services (+1,9 %). Le nombre d'entreprises artisanales dans le secteur alimentaire reste quant à lui stable sur ce 1^{er} semestre. Les activités les plus attractives sont les travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment (1257 entreprises, 136 inscrits sur ce 1^{er} semestre 2011), lesquelles progressent de +2 % par rapport au 1^{er} janvier 2011. Les installations électriques (soit 627 entreprises) ont vu leurs effectifs croître de +1 %. L'activité de nettoyage courant de bâtiment (622 entreprises, 91 inscrits) progresse quant à elle de +3 %.

* Le Sud et le Nord en profitent

Les provinces Sud et Nord tirent leur épingle du jeu, et voient leurs effectifs augmenter de respectivement +3 % (soit 278 entreprises de plus dans le Sud et 44 dans le Nord). Dans les îles Loyauté, le nombre d'entreprises artisanales reste relativement stable sur ce semestre.

* L'évolution par communes

Le nombre d'immatriculations au Répertoire des métiers

sur ce 1^{er} semestre est le plus important dans les communes de Nouméa (616 inscriptions) et dans les autres communes du Grand Nouméa (146 au Mont-Dore, 145 à Dumbéa et 98 à Païta). Dans la zone VKPP, on compte 27 inscrits dans la commune de Voh, 32 à Koné, 16 à Pouembout et 13 à Poya. Les communes avec le plus faible nombre d'inscriptions (soit moins de 5) sont : Belep, Kouaoua, Pouebo, Poum, Hienghène, l'île des Pins, Sarraméa et Yaté.

Comparé à la même période l'année dernière, le nombre d'inscrits augmente à Nouméa (+74), contrairement aux 3 autres communes du Grand Nouméa (-29). Dans la zone VKPP, seule la commune de Voh voit ses inscrits croître (+7). Le nombre d'inscrits progresse également dans les communes de Bourail (+13) et Koumac (+6). Les immatriculations sont en baisse dans les communes de Poindimié (-12) et Lifou (-11).



➔ Les chiffres du semestre

11 803 entreprises artisanales :

9 500 en province Sud

1 716 en province Nord

587 en province des îles Loyauté

6 819 dans le bâtiment

2 537 dans les services

1 834 dans la production

613 dans l'alimentation

1 319 inscrits :

1 141 personnes physiques et **178** personnes morales

993 radiés :

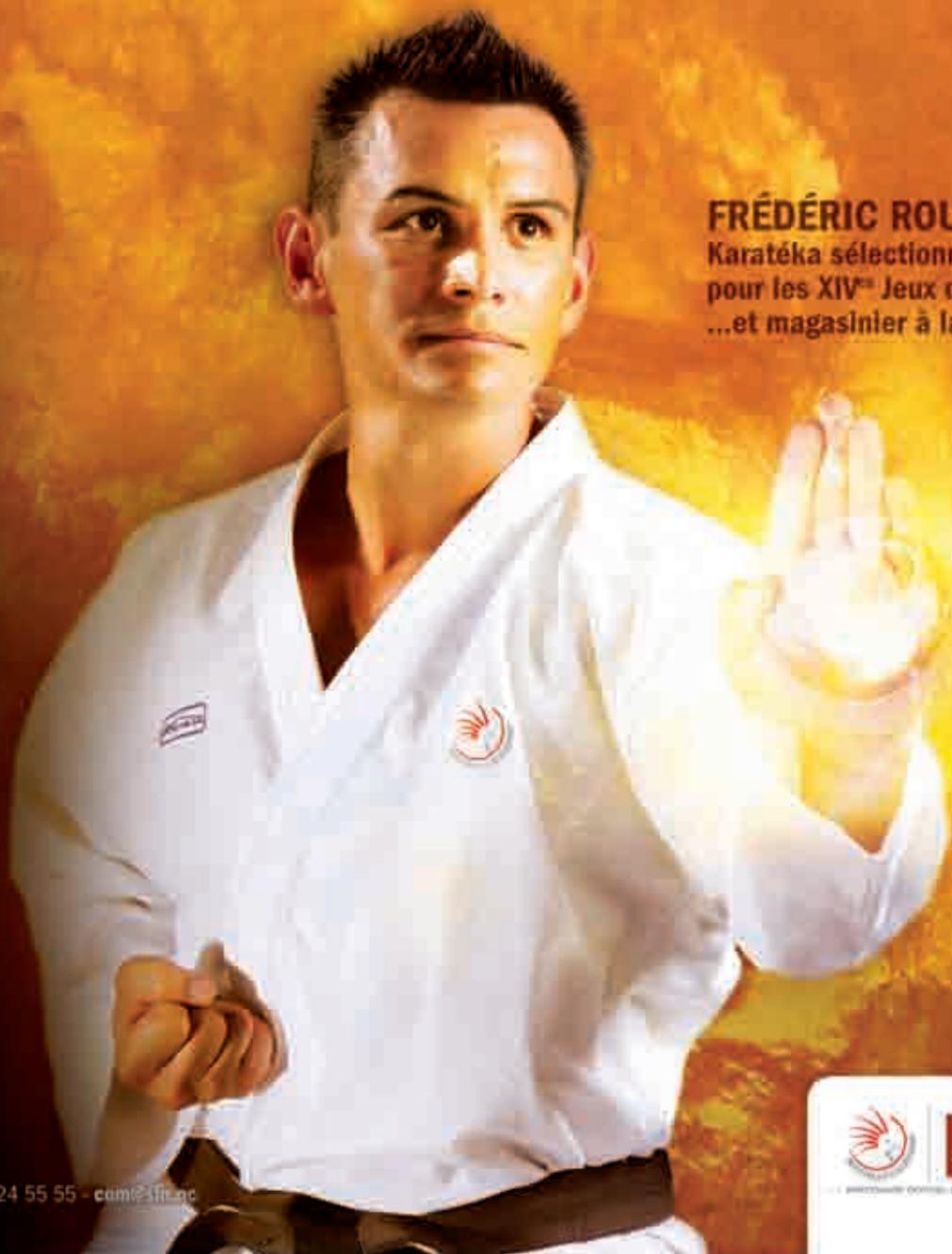
909 personnes physiques et **84** personnes morales

326 entreprises artisanales de plus comparé au 1^{er} janvier 2011.



LE NICKEL - SLN

La flamme qui nous anime



FRÉDÉRIC ROUMAGNE

Karatéka sélectionné
pour les XIV^{es} Jeux du Pacifique...
...et magasinier à la SLN.



Érik Spinelli, tourneur sur bois

Exerce « les sens » du bois

Chevilles, poignées de meubles, saladiers, pièces de jeu d'échecs, ornements de monuments... Le tournage sur bois envahit notre quotidien sans que l'on s'en aperçoive. Érik Spinelli nous a ouvert les portes de son atelier de Dumbéa pour nous faire découvrir ce savoir-faire souvent méconnu.

« L'histoire du tour à bois est très ancienne, elle date de plus de 3 000 ans, rappelle Érik Spinelli. C'est le premier outil à bois qui a été inventé. En Éthiopie par exemple, les potiers en bois comme on les appelait, faisaient le tour des villages et employaient un jeune pour faire coulisser des sangles en cuir le long d'un axe qui motorisait le bois pour permettre la réalisation d'un bol ».

Depuis, l'industrie, grâce aux technologies numériques, a pris le pas sur ce savoir-faire manuel ancestral. En Nouvelle-Calédonie, ils ne sont qu'une poignée à l'exercer de façon artisanale. « Le principe du tournage est de travailler un morceau de bois en rotation sur un axe fixe. On utilise pour cela de nombreux outils, comme la gouge à dégrossir, à creuser, à profiler, de différentes tailles selon la pièce à réaliser. On peut même tourner du carré ! (...) Nous sommes très dépendants des autres métiers d'art, un savoir-faire comme celui du forgeron qui fabrique nos outils et du sculpteur pour qui je tourne un maillet. »

Avant de créer une pièce, Érik prépare le bois, des essences locales pour la plupart. « C'est un travail saisonnier. Je dois stabiliser le bois et le sécher pendant plusieurs mois. J'attends parfois qu'il soit échauffé pour obtenir des effets, je recherche ce qui est différent, j'aime percevoir les secrets du bois, révéler son veinage, sentir son odeur, son toucher... »

Penché sur son tour à bois, Érik Spinelli crée ou restaure des objets de tous les jours, des toupies, des pieds de chaises, des balustres d'escaliers, des objets d'art, un lavabo ou encore un tanoa pour le kava...

« Le tournage est hypnotique, hors du temps... » explique Érik qui se laisse envoûter des heures durant.

« Je suis convaincu que nous avons encore notre place dans le monde actuel. Nous proposons une différence lourde d'histoire avec ces métiers d'art. La population mondiale se lasse de l'uniformité, elle cherche l'unicité de l'ouvrage. »



PARCOURS

Érik Spinelli a longtemps travaillé dans la pose en bâtiment, avant de revenir à ses premières amours. « Mes parents m'ont acheté mon premier tour et à 15 ans je me faisais mon argent de poche avec ce savoir-faire. Je fabriquais des supports de boules lapidaires. » Né au Surinam, Érik vit aussi à Tahiti, au Vanuatu, en métropole, à Singapour et arrive en Nouvelle-Calédonie en 1981. « J'ai passé un CAP de conducteur de machines outils à bois au Lycée Petro Attiti. » Juste avant la naissance de sa fille, il part suivre une préparation au CAP de tourneur sur bois à Taussac, dans le sud de la France où il rencontre plusieurs « maîtres tourneurs hors du commun ». À son retour, un menuisier de Ducos lui loue un établi, « Monsieur Testard, un mentor pur souche ». Il crée des pièces (coupes à fruits, étuis à cartes...) qu'il vend ensuite au marché de la Moselle. Aujourd'hui, il exerce chez lui, à Dumbéa, où il donne aussi des cours de tournage sur bois. Membre de l'association Kassiopée qui vise notamment à fédérer toutes les formes artistiques, il expose régulièrement sur les salons à la Maison des artisans et lors d'événements vivants. Érik Spinelli : Tél. 91 16 66

Photo sans compromettre

ALMAMETO

125 ans d'innovation



125! years of innovation*

Mercedes Vito

5,20 m³ (110 ou 150 CV Diesel)

47 687 F/mois* ou 2 547 700 CFP**

Véhicule garanti 2 ans ou 200 000 Km (1^{er} terme échu).

* MERCEDES VITO à partir de 3 490 000 CFP HTIG.
Financement de 2 265 500 CFP déduction faite Apport SNC (27 %) et Apport client (8 %).
Soit 60 échéances de 47 687 CFP hors ADI facultative.
Frais de dossier 22 000 CFP. TEG annuel 9,96 %.
Frais de gage de 7 000 CFP inclus.
Coût total du crédit 2 863 220 CFP. 1^{er} échéance à 30 jours.

** Déduction faite de l'apport SNC (27 %)

Offre réservée aux Professionnels régularisés et la déléguée Lili Girard, aux autres personnes de confiance de financement par GE Money et de la possibilité de délégué par le Cabinet YG Consultant. GE Money est un nom commercial de GE Financement. Pacifique, SAS au capital de 4 014 401 800 CFP. RCS Nouméa 600 721 - 224 Rue J. Sékavé P.V. à Bora sur BP 10000 98895 Nouméa cedex.



Mercedes-Benz
Le meilleur, sinon rien.



Tél. : 41 40 68 - Fax : 41 41 82 - www.almameto.nc
Bourail : 75 78 50 - Jo Kar Team : 44 66 66 - Koné : 77 96 95
Poindimié : 77 66 29 - Konmac : 47 62 28 - Lifou : 45 02 90



PAITA STEEL

www.paitasteel.nc
Tél/Fax : 35 16 06
Gsm : 78 63 19



GRILLES DE PROTECTION **PORTAILS** **CLÔTURES** **GARDES CORPS**

PAITA STEEL FERRONNERIE - BP 7429 - 98890 Païta - E-mail : alweiss@canl.nc
Déplacement GRATUIT sur Nouméa et Grand Nouméa

SAVOIR-FAIRE

Texte et photo : Nelly Jutteau

Maxime Vidal, plombier chauffagiste

Bonjour, c'est le plombier !

Difficile aujourd'hui d'imaginer un monde sans plombier. Grâce à eux, nos sociétés ont accédé à l'hygiène, les cités à la salubrité. Leur savoir-faire a contribué considérablement à l'amélioration de notre santé. Portrait de Maxime Vidal, un professionnel qui exerce son métier avec passion et dans les règles de l'art.



PARCOURS

Originaire du Nord Pas de Calais, Maxime Vidal commence son apprentissage à 15 ans. « Je me suis rendu à une journée portes ouvertes chez les Compagnons du devoir. Lorsque j'ai vu l'atelier plomberie, ça m'a tout de suite plu. J'ai passé les tests et j'ai été sélectionné. » Il passe deux ans à l'association ouvrière des compagnons du devoir de Villeneuve d'Ascq, avant d'entamer son tour de France qui durera 7 ans. Ces années lui permettent aussi de se former en Irlande et en Nouvelle-Zélande. Il passe ensuite une année à Montpellier comme formateur, « j'ai formé près de 70 personnes en CAP, BEP et en formation continue ». Mais la métropole ne lui convient plus, « j'ai eu envie de repartir à l'étranger ». Il retourne en Nouvelle-Zélande où il travaille trois ans, passe régulièrement des vacances en Nouvelle-Calédonie chez ses amis et finalement s'installe à son compte à Nouméa en 2010.

Email : energieplusplomberie@gmail.com

Des premiers systèmes d'irrigation de cultures aux pompes à vis d'Archimède, des aqueducs aux égouts, jusqu'à l'invention de la chasse d'eau ; la distribution et l'évacuation des eaux ont toujours été au centre de nos préoccupations, répondant à nos besoins physiologiques.

Aujourd'hui encore, le métier de plombier chauffagiste est en constante évolution avec l'apport de nouvelles technologies et l'adaptation aux normes en vigueur. « Nous apportons du confort et du bien-être dans une habitation, explique Maxime Vidal. Nous gérons l'eau et surtout évitons le gaspillage ! Notre savoir-faire consiste à contrôler – relativement – les éléments et la matière. L'eau, l'air, le fioul, le soleil (...) En métropole, le chauffage représente 50 % de notre travail. Ici, je ne fais que la moitié de mon métier en somme. »

Ce jeune trentenaire exerce son activité en indépendant et intervient surtout chez des particuliers, « dans des maisons neuves ou en rénovation ». « C'est un métier où l'on

rencontre beaucoup de personnes. On entre dans leur intimité, elles nous donnent leur confiance. À nous de leur rendre en réalisant un travail de qualité, en laissant un chantier propre et en appliquant des prix honnêtes. » Maxime souligne l'importance de se qualifier. « On retrouve souvent des installations mal faites. C'est malheureux car ce sont les clients qui paient les pots cassés et cela donne une mauvaise image du métier. C'est important d'aimer ce que l'on fait, car on ne compte pas ses heures ! » Les journées de Maxime, sont rythmées par l'avancement de ses différents chantiers. « Il faut être organisé car cela ne se passe jamais comme prévu ! » Son cheval de bataille ? « Travailler dans le respect des matériaux et des autres corps de métiers. Car, bien que chacun soit missionné pour un lot, on travaille ensemble sur le même ouvrage et pour le même client. Le but est de le satisfaire. »

* Salaires minimums, valeur du point et jours fériés et chômés

Pour les mois d'août et septembre 2011 par secteur et conventions collectives.

→ Salaire minimum garanti (SMG)

À compter du 1^{er} janvier 2011

828,40 F par heure - **140 000 F** par mois (base 169 h)

→ Salaire minimum agricole garanti (SMAG)

À compter du 1^{er} janvier 2011

704,14 F par heure - **119 000 F** par mois (base 169 h)

→ Boulangerie pâtisserie

À compter du 1^{er} janvier 2011

Valeur du point : **875 F**

Avec modification des coefficients hiérarchiques

Étendu par arrêté publié au JONC n° 8639 du 28/04/11

→ Industrie

À compter du 1^{er} janvier 2011

Valeur du point : **739 F**

Avec modification des coefficients hiérarchiques

Étendu par arrêté publié au JONC n° 8639 du 28/04/11

Jour férié chômé : 15 août

→ Industries extractives mines et carrières

À compter du 1^{er} février 2011

Valeur du point : **708 F**

Avec modification des coefficients hiérarchiques

Étendu par arrêté publié au JONC n° 8650 du 2/06/11

→ Coiffure

À compter du 1^{er} janvier 2011

Valeur du point : **875 F**

Avec modification des coefficients hiérarchiques.

Étendu par arrêté publié au JONC n° 8639 du 28/04/11

→ Esthétique

À compter du 1^{er} janvier 2011

Valeur du point : **1 068 F**

Avec modification des coefficients hiérarchiques

Étendu par arrêté publié au JONC n° 8639 du 28/04/11

→ Transports sanitaires terrestres

À compter du 1^{er} février 2011

Valeur du point : **1 030 F**

Étendu par arrêté publié au JONC n° 8639 du 28/04/11

Attention : Le SMG a augmenté au 1^{er} janvier. Nous vous rappelons que les éléments constitutifs de la rémunération ne doivent pas conduire au versement d'une rémunération inférieure au SMG soit : 828,40 F par heure - 140 000 F par mois (base 169 h).

→ Bâtiment et travaux publics

À compter du 1^{er} janvier 2011

Valeur du point : **848 F**

Étendu par arrêté publié au JONC n° 8639 du 28/04/11

Jour férié chômé : 15 août

→ Commerce et divers

À compter du 1^{er} janvier 2011

Valeur du point : **749 F**

Avec modification des coefficients hiérarchiques

Étendu par arrêté publié au JONC n° 8639 du 28/04/11

Jour férié chômé : 15 août

Les fêtes légales suivantes sont des jours fériés, ces jours ne sont pas forcément chômés :

1^{er} janvier, lundi de Pâques, 1^{er} mai, 8 mai, Ascension, lundi de Pentecôte, 14 juillet, 15 août, 24 septembre, 1^{er} novembre, 11 novembre et 25 décembre.

Le code du travail de Nouvelle-Calédonie est en vigueur depuis le 1^{er} mai 2008. Vous pouvez le consulter à l'espace communication ou en ligne sur le site de la Direction du Travail : www.dtenc.gouv.nc, ainsi que les accords de votre branche d'activité et les grilles de salaires minimum.

* Échéances fiscales

Les dates indiquées sont les dates d'exigibilité par la pairie du Territoire, avant le :

10/08 → MUTUELLE

Paiement des cotisations de la mutuelle du commerce pour le mois de juillet 2011.

31/08 → IS

Paiement du 1^{er} acompte de l'impôt sur les sociétés 2012 pour les entreprises clôturant leurs comptes au 31/01.

Paiement du 2^{ème} acompte de l'impôt sur les sociétés 2011 pour les entreprises clôturant leurs comptes au 30/09.

Dépôt de la déclaration d'activité des sociétés soumises à l'IS et clôturant leur exercice au 30/04/2011.

Paiement du solde de l'impôt sur les sociétés 2011 pour les entreprises ayant clôturé leurs comptes au 30/04.

10/09 → MUTUELLE

Paiement des cotisations de la mutuelle du commerce pour le mois de août 2011.

30/09 → IS

Paiement du 1^{er} acompte de l'impôt sur les sociétés 2012 pour les entreprises clôturant leurs comptes au 28/02.

Paiement du 2^{ème} acompte de l'impôt sur les sociétés 2011 pour les entreprises clôturant leurs comptes au 31/10.

Dépôt de la déclaration d'activité des sociétés soumises à l'IS et clôturant leur exercice au 31/05/2011.

Paiement du solde de l'impôt sur les sociétés 2011 pour les entreprises ayant clôturé leurs comptes au 31/05.

10/10 → MUTUELLE

Paiement des cotisations de la mutuelle du commerce pour le mois de septembre 2011.

Pour tout complément d'information, contactez **Caroline COURTOT**, Services de Développement Économique
Tél. : 28 23 37 · caroline.courtot@cma.nc
Consultez aussi la bourse des entreprises à vendre sur www.cma.nc, rubrique téléchargements/vie de l'entreprise

Transmettre reprendre une entreprise, la CMA à vos côtés !

Conseils personnalisés, discrétion et expertise : le service économique de la Chambre de métiers et de l'artisanat est à votre service. Sur l'ensemble du territoire, nos conseillers vous aiguillent gratuitement dans vos projets de cession ou de reprise.



NOUMÉA

→ Coiffure mixte

Vente des parts sociales – Local bien situé, proximité plage, hôtels et commerces – 4 fauteuils, 3 bacs et 4 coiffages, matériel opérationnel Représentant de grandes marques – Potentiel de développement (deux personnes, diversification de l'activité : lissage, extensions et onglerie) et d'aménagement – Repreneur jeune et expérimenté recherché – **Prix : 12 U**
Date de création > 2005 – Rayonnement > Nouméa

→ Esthétique

SARL Associée unique
Local aménagé et équipé
Bonne rentabilité, clientèle fidélisée – Potentiel de développement (diversification de l'activité : maquillage, soins du corps et onglerie) et d'aménagement du local – Accompagnement Formation du repreneur
Prix : 7 U
Date de création > 2005
Rayonnement > Nouméa – Grand Nouméa



→ Coiffure mixte

SARL – Salon de coiffure très bien situé, ayant « pignon sur rue »
Local de 44 m², rénové en 2009 – Clientèle habituelle et fidèle (depuis 15 ans) Potentiel de 3 coiffeurs – Possibilité pour le repreneur de location de fauteuils – **Prix : 11 U**
Date de création > 1975 – Rayonnement > Nouméa

→ Entretien et nettoyage de gouttières et toitures

EI – Activité spécialisée – Matériel opérationnel, clé en main Potentiel de développement (clientèle de particuliers, activités supplémentaires, embauche de personnel, actions sanitaires et écologiques) – Possibilité de reprise de bail d'un F2 – Repreneur polyvalent, dynamique et réactif recherché – **Prix : 3 U négociable**
Date de création > 2008 – Rayonnement > Provinces Sud & Nord

→ Coiffure mixte

SARL (Associée unique) – Salon aménagé – Clientèle très fidélisée, importance donnée à l'accueil – Représentation de plusieurs grandes marques – Potentiel de développement de l'activité (avec 2 salariés en coiffure, extension des jours et horaires d'ouverture) – **Prix : 10 U**
Date de création > 1990 – Rayonnement > Nouméa – Province Sud

→ Coiffure hommes

EI – Salon aménagé – Local refait à neuf, bien situé en centre ville, avec parking public – Clientèle fidélisée, de proximité – Très bonne rentabilité – **Prix : 7 U (Notaire offert)**
Date de création > 1997 – Rayonnement > Nouméa

→ Coiffure mixte

SARL – Clientèle très fidélisée – Locaux très bien situés
Excellente rentabilité – **Prix : 28 U**
Date de création > 1970 – Rayonnement > Nouméa

→ Coiffure hommes

EI – Salon aménagé, 2 fauteuils – Local rénové en 2007, bien situé en galerie du centre ville – Clientèle fidélisée – Très bonne rentabilité
Prix : 5,5 U
Date de création > 1984 – Rayonnement > Provinces Sud & Nord

→ Horlogerie

EI – Clientèle très fidélisée – Bonne rentabilité – Bail commercial permettant l'extension de l'activité – **Prix : 8,2 U négociable**
Date de création > 1989 – Rayonnement > Nouméa – Grand Nouméa

→ Construction métallique

EURL – Entreprise très réactive – Contrats signés – 8 employés Investissements récents – **Prix : 40 U**
Date de création > 1970 – Rayonnement > Provinces Sud & Nord



MONT-DORE

→ Mécanique automobile

EI – Activité spécialisée – Matériel nécessaire à l'activité opérationnelle – Très bonne rentabilité – Fort potentiel de développement de l'activité (clientèle de particuliers, embauche de personnel) – Repreneur expérimenté nécessaire et consciencieux dans la mécanique – Transmission du savoir-faire à travers un accompagnement Formation par le vendeur
Prix : 15 U (Stock compris)
Date de création > 2005 – Rayonnement > Provinces Sud, Nord & des îles Loyauté



KOUMAC

→ Menuiserie bâtiment

EI – Local aménagé, situé en zone artisanale – Matériel entretenu Clientèle de proximité – Bonne rentabilité – Potentiel de développement – Location du local (220 000 F.CFP par mois) ou possibilité de vente globale local + habitation + fonds artisanal (50 millions de F.CFP) – **Prix : 7,5 U**
Date de création > 1968 – Rayonnement > Koumac & Province Nord



PAÏTA

→ Fabrication de samoussas, nems, menus comestibles

SEP, entreprises familiales, employée professionnelle et de confiance, contrats signés avec de grandes enseignes, clientèle fidèle et régulière mensuelle, fort potentiel de développement (demande supérieure à l'offre, clientèle de brousse et des îles, embauche d'un commercial), location du local – **Prix : 38 U**
Date de création > 1994 – Rayonnement > Nouméa – Grand Nouméa



PÔLE EMPLOYEUR L'EMPLOI, SEF FACILE !



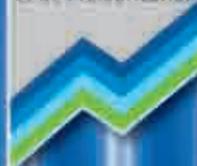
Votre ligne directe pour recruter !

Le Pôle Employeur du service emploi formation met 3 conseillers à votre disposition pour recueillir vos offres d'emploi et vous aider à sélectionner les meilleurs candidats. Pour déposer votre offre d'emploi rapidement et efficacement, appelez votre conseiller Pôle Employeur au 270 400 (ligne directe).

Le Pôle Employeur du service emploi formation :
30, route de la Baie des Dames - Ducos - Le Centre.
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30 et de 12h15 à 16h.

notre bureau d'études au cœur de vos projets

Compagnie de Fabrication
et de Préfabrication

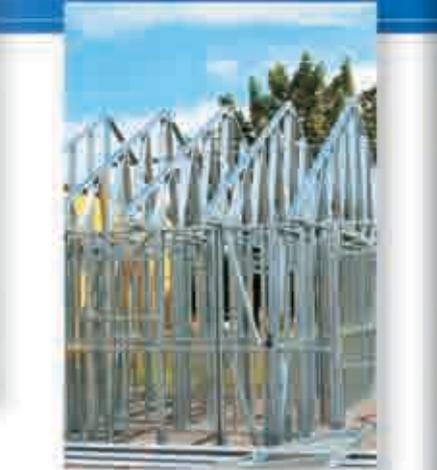


CFP

au service des professionnels



Avec la création de notre bureau d'études à Palta, nous devenons partenaires de vos projets : des plans jusqu'à la préfabrication.



35, rue Auer - BP 7285 98801
Nouméa Cedex
Tél : 27 38 58 - Fax : 28 53 53
ventes@cfp.nc
www.cfp.nc

Lotissement ZIZA
Palta
Tél : 44 58 59 - Fax : 44 58 60
palta@cfp.nc
www.cfp.nc